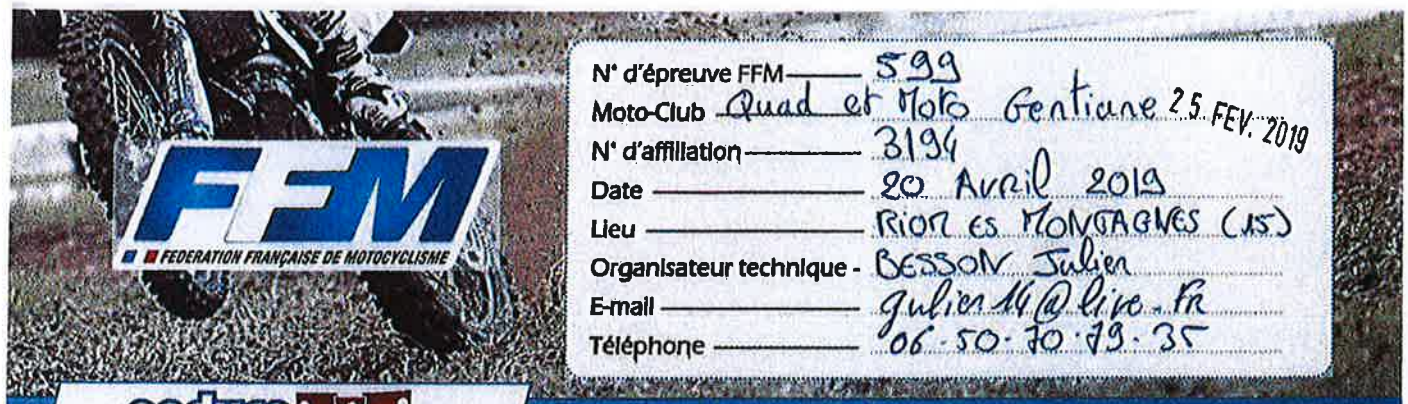

N° d'épreuve FFM —— 599
Moto-Club Quad et Moto Gentiane 25 FEV. 2019
N° d'affiliation —— 3194
Date —— 20 Avril 2019
Lieu —— RIOM ES MONTAGNES (15)
Organisateur technique - BESSON Julien
E-mail —— julien14@live.fr
Téléphone —— 06.50.70.79.35

enduro kid
FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Type de manifestation : ☒ Trophée de France Enduro Kid ☐ Epreuve hors trophée de France

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	GRANGÉ David	Licence : 049240
Président du Jury ou Arbitre*	DECOUT Delphine	Licence : OFF 197143
Membre du Jury	DuBois Didier	Licence : OFF 163447
Membre du Jury	TREINS Jean-Michel	Licence : OFF 139188
Commissaire technique responsable	SAUVAYRE Hervé	Licence : OFF 021932
Responsable du chronométrage	LAMBALLE ERIC	Licence : OFF 181566

Article 3 Catégories et Engagements

Seules les catégories dont la case est cochée sont prévues pour l'épreuve.

☒ **Poussins**
- Age ---------- de 7 à 10 ans
- Cylindrée ---------- 65cc boite à vitesse mécanique
- Spéciales ---------- 4 spéciales maximum
- Temps de liaison ----- 45 min maximum
- Temps de pause[2] ---- 45 min

☒ **Benjamins**
- Age[1] ---------- de 9 à 11 ans
- Cylindrée ---------- 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
- Spéciales ---------- 4 spéciales maximum
- Temps de liaison ---------- 45 min maximum
- Temps de pause[2] ---------- 45 min

☒ **Minimes**
- Age[1] ---------- de 12 à 13 ans
- Cylindrée ---------- 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
- Spéciales ---------- 5 spéciales maximum
- Temps de liaison ----- 45 min maximum
- Temps de pause[2] ---- 45 min

☒ **Cadets**
- Age[1] ---------- de 14 à 15 ans
- Cylindrée ---------- 85cc 2T ou 150cc 4T maximum
- Spéciales ---------- 5 spéciales maximum
- Temps de liaison ---------- 60 min maximum
- Temps de pause[2] ---------- 30 min

☒ **Espoirs**
- Age[1] ---------- de 13 à 16 ans
- Cylindrée ---------- 125cc 2T ou 150cc 4T maximum
- Spéciales ---------- 6 spéciales maximum
- Temps de liaison ----- 60 min maximum
- Temps de pause[2] ---- 30 min

Les catégories suivantes peuvent participer dans le cadre des épreuves d'enduro kid :

☒ **Elite**
Pilotes âgés de 17 ans en 125cc 2T ou 150cc 4T.

☐ **Minikids**
Sous forme de démonstration éducative uniquement.
Pilotes âgés de 6 à 8 ans.

☐ **Féminines**
Catégorie réservée aux pilotes Féminines.

1 les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au 1er janvier 2019. Les pilotes devront avoir l'âge minimum à la veille de l'épreuve.
2 temps de pause observé entre la fin de la spéciale et le départ pour la liaison suivante.

Article 4 — Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☒ OUI (*70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'Intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 — Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 — Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical Docteur SUREAU christophe
Nombre de secouristes 4 — Nombre d'ambulance(s) 2
Hôpital le plus proche MAURIAC — Temps de trajet (en min) 35 min.

Article 7 — Le site de pratique

Accès : St Angheau
Adresse 15400 Riom es Montagnes

Nombre de participants : 220

Caractéristiques :
Le parcours de l'épreuve n'emprunte en aucun cas des voies ouvertes à la circulation publique.
Nombre de tronçon(s) de liaison 1 — Longueur de la boucle 7,1
Nombre de spéciale(s) 1 — Longueur de la spéciale 3,1

- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 12.01.19	Date : 01 MARS 2019	Date : 05/03/2019
QUAD ET MOTO GERTIANE 15400 RIOM ES MONTAGNES 06 50 18 79 35	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES 2 A, 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL : 04 75 55 22 50	Numéro : 19/0210

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME — FFM — 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

PLANNING ENDURO KID RIOM-ES-MONTAGNES

Contrôle administratif de 18h à 20h (vendredi soir) et administratif et technique de 7h30 à 9h30 (samedi matin)

REMISE DES PRIX 18H30

	CH1	SP1	CH2	SP2	CH3	SP3	CH4	SP4	CH5	SP5
Espoir	10h00	10h35	11h30	12h05	14h00	14h35	15h30	16h05	17h00	17h35
Cadet 1	10h15	10h50	11h45	12h20	14h15	14h50	15h45	16h20		
Minime 1	10h20	10h55	11h50	12h25	14h20	14h55	15h50	16h25		
Minime 2	10h25	11h00	11h55	12h30	14h25	15h00	15h55	16h30		
Minime 3	10h30	11h05	12h00	12h35	14h30	15h05	16h00	16h35		
Minime 4	10h35	11h10	12h05	12h40	14h35	15h10	16h05	16h40		
Benjamin 1	10h40	11h15	12h10	12h45	14h40	15h15				
Benjamin 2	10h45	11h20	12h15	12h50	14h45	15h20				
Benjamin 3	10h50	11h25	12h20	12h55	14h50	15h25				
Poussin 1	10h55	11h30	12h25	13h00	14h55	15h30				
Poussin 2	11h00	11h35	12h30	13h05	15h00	15h35				
Poussin 3	11h05	11h40	12h35	13h10	15h05	15h40				

QUAD MOTO - GENTIANE

1998